



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 novembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 novembre 2003

**Aménagement du centre bourg de Saint Liguairé: lot n°1 - voirie et  
réseaux, divers tranches conditionnelles 3 et 4. Lot n°5 -  
aménagement paysagers tranche conditionnelle 4 avenants n°1  
d'augmentation de la masse des travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003**

DELIBERATION D20030457

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 28 avril 2000 et à la Commission d'appel d'offres du 25 septembre 2000, le marché voirie 2000-149 (lot N°1) a été notifié le 27 octobre 2000 au groupement d'entreprise Eurovia / Boisliveau et le marché Aménagement Paysager 2000-191 (Lot N°5) à l'entreprise Pépinières Bonneau, le 5 janvier 2001.

Dans le cadre de la réalisation de l'aménagement du centre bourg de Saint-Liguire, diverses contraintes ont amené une augmentation des quantités à réaliser :

**1- Pour le lot N°1 - Tranches Conditionnelles 3 et 4**

Une modification du projet s'avère nécessaire du fait :

- de la prise en compte d'un écoulement d'eau, apparu en cours de travaux qui implique la réalisation d'une tranchée drainante le long du stade,
- de l'application d'une nouvelle législation relative à l'accessibilité aux voies publiques par les personnes handicapées obligeant à procéder à un surplus au niveau des trottoirs,
- de la nécessité de sécuriser au mieux le stationnement en procédant à la pose de potelets sur les trottoirs face au stade.

Ce qui fait une plus value de 3 197,47 € TTC pour la tranche N°3 et 6 728,73 € TTC pour la tranche N°4.

Au total, l'ensemble des travaux ci-dessus, indispensables à la bonne exécution du chantier, génère un dépassement de 9 926,20 € TTC, pour un montant initial du marché de 540 292,32 € TTC.

**2- Lot N°5 tranche conditionnelle 4**

La réalisation d'un alignement d'arbre est nécessaire pour achever l'aménagement paysager. Ce qui fait une plus value de 2 675,75 € T.T.C. pour un montant initial du marché de 73 234 € T.T.C.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants correspondants.
- imputer les dépenses à l'opération 82003003 ; chapitre 21 ; fonction 8221 et article 2315 de l'exercice correspondant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**

[Ordre du jour](#)